



Principes de **Gestion des preuves**

Le responsable de l'application décrit dans sa « Politique de Gestion des Preuves » comment il constitue, conserve, pérennise, atteste de l'existence des preuves électroniques qu'il traite



Politique de conformément Certification à sa

Autorité de validation Politique de Signature de l'application

La signature peut être validée



conformément à la



Se voit délivrer un certificat émis par

Système du responsable de l'application



Procède à la signature d'informations



d'horodatage La signature peut être horodatée



Autorité

d'archivage La signature peut





Autorité

Porteur Signataire

conformément à la

conformément à sa

conformément à sa

Accepte

Conditions d'Usage du service



Politique de Signature de l'application



Politique d'horodatage



Politique d'archivage

